

ALPHA VOLLEY 2026

PRÉSENTATION AUX ENTITÉS



LES SÉANCES ALPHA-VOLLEY : NOS OBJECTIFS

PARFAIRE LES CONNAISSANCES GLOBALES
DE NOS ENTRAÎNEURS

VALORISER LES CLUBS QUI ENGAGENT
DES EXPERTS JEUNES VIA LA LABELLISATION

DÉCRYPTER LES LIENS ENTRE ALPHABET
MOTEUR ET VOLLEY DE HAUT NIVEAU

FAVORISER LA CRÉATIVITÉ INDIVIDUELLE

LAISSER DES OUTILS PÉRENNES POUR LA FVWB



LES SÉANCES ALPHA-VOLLEY EN PRATIQUE

DIPLÔME EXPERT JEUNES A et B (10 et 5 séances)

P.A.F. INDIVIDUELLE (20€ par session)

COMPLÉMENT FINANCÉ PAR LES ENTITÉS (si <30)

1H30 PRATIQUE – 1H30 SUR LE CONCEPT

FORMATION GLOBALE DE 10 SÉANCES

RECONNU EN TANT QUE FORMATION CONTINUE



RÉPARTITION PAR ENTITÉ

JANVIER 2026	FÉVRIER 2026	MARS 2026	AVRIL 2026 - 1 -	AVRIL 2026 - 2 -
LIÈGE	HAINAUT	LUXEMBOURG	BRABANT	NAMUR
				
AOÛT 2026	SEPTEMBRE 2026	OCTOBRE 2026	NOVEMBRE 2026	DÉCEMBRE 2026
LIÈGE	NAMUR	LUXEMBOURG	BRABANT	HAINAUT
				

LES ENTITÉS DEVRONT SE PRONONCER SUR LEUR PARTICIPATION AVANT LE 15 NOVEMBRE

LE CALENDRIER SERA AMENDÉ EN FONCTION DE LEUR INVESTISSEMENT

QUEL INVESTISSEMENT POUR CHAQUE ENTITÉ PARTENAIRE ?

- Organiser une séance revient à 600€ : une PAF individuelle est demandée à chaque participant (20€) ; si 30 participants sont réunis, l'entité ne doit pas intervenir ; si 20 inscrits, par exemple, l'entité doit compenser pour un montant de 200€.
- Chaque entité est libre de s'engager ou pas dans ce projet ; **elle doit signifier sa décision avant le 14 novembre 2025** : soit organiser 0, 1 ou 2 séances sur l'année civile 2026.
- Si une entité décline l'invitation, une autre pourra récupérer les séances vacantes.
- En cas d'accord pour la participation au projet, l'entité désigne le club formateur qui accueillera la formation Alpha-Volley ; attention ces formations auront toutes lieu le samedi matin.
- Les questions ou contacts sont à prendre par mail à l'adresse suivante : dominique.blairon@fvwb.be

Talon-réponse Alpha-Volley 2026

Je soussigné :

Représentant l'entité de :

Signifie à la DT de la FVWB :

- qu'elle collaborera avec la FVWB dans l'organisation de 2 séances ALPHA-VOLLEY durant l'année civile 2026 (1 par semestre).
- qu'elle collaborera avec la FVWB dans l'organisation d'1 séance ALPHA-VOLLEY durant l'année civile 2026 (SEMESTRE 1 / 2).
- qu'elle ne collaborera pas à ce projet.

À ne compléter qu'en cas de participation :

L'entité :

désignera le(s) club(s) formateur(s) partenaire(s) :

- avant le 15 novembre 2025 pour 1 / 2 séance(s)*
- avant le 15 décembre 2025 pour 1 / 2 séance(s)*
- avant le 15 avril 2026 pour la séance du 2^e semestre.

*Choisir 1 / 2 séance(s) (biffer la mention inutile)

Signature :

Nom, prénom :